Lutte contre le «radicalisme se réclamant de l'islam» et contre les «actes antimusulmans» : Emmanuel Macron a reçu hier le CFCM

26/09/2020 à 12h40



Le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, a reçu ce vendredi 25 septembre 2020 au palais de l'Elysée, Mohammed Moussaoui, président du CFCM, et Ibrahim ALCI, vice-président du CFCM. Extraits de leur communiqué.

Cette rencontre a permis de passer en revue les principaux dossiers du culte musulman ainsi que l'esprit dans lequel se prépare le projet de loi contre les séparatismes et la lutte contre les dérives extrémistes qui menacent l'unité nationale et dont certaines instrumentalisent la religion musulmane.

LE CFCM a fait état de sa réforme en cours, notamment sur trois domaines : son organisation territoriale avec la création des Conseils départementaux du Culte Musulman (CDCM), la formation des imams et des aumôniers ainsi que de leurs statuts, les pistes de financement français du culte musulman, la lutte contre le radicalisme se réclamant de l'islam et la lutte contre les actes antimusulmans.

La formation des imams et aumôniers français, une des priorités des responsables du culte Musulman et des pouvoirs publics, a fait l'objet d'une discussion approfondie notamment sur les moyens à mettre en place pour que les différents cursus de formation soient harmonisés au service d'une pratique religieuse apaisée. La certification de ces formations et de leurs lauréats est un enjeu majeur dans la lutte contre les dérives extrémistes.

Le CFCM est également revenu sur les difficultés que rencontrent certains musulmans pour inhumer leurs défunts, notamment en plein pandémie de COVID-19. […]

Pour la lutte contre les actes antimusulmans, le CFCM a réitéré sa demande de création d'une commission d'enquête parlementaire pour permettre aux représentants de la nation de se pencher sur ce fléau et d'enquêter sur les motivations des individus et organisations qui le nourrissent.

Mohammed MOUSSAOUI

CFCM